



La ministre doit reculer : tous à la manifestation nationale à Paris le samedi 10 Octobre !

Obtenir l'abrogation de la réforme du collège ouvrirait une brèche dans la politique de la ministre contre l'école et les statuts

Le 19 mai, le 11 juin, grèves contre la réforme du collège. Une nouvelle fois, le 17 septembre : grève suivie à l'appel de 13 syndicats du second degré pour l'abrogation de la réforme du collège.

Le lendemain, la ministre, fait comme si rien ne s'était passé : elle répète en boucle : « la réforme s'appliquera ». Son mépris pour les revendications n'y changera rien : c'est un mouvement de fond qui dresse les personnels contre une réforme qui ne passe pas et qu'ils refusent en bloc.

Dès le lendemain du 17 septembre, des dizaines d'AG ont eu lieu, certaines décidant de reconduire la grève, toutes réaffirmant l'exigence qui soude les collègues : abrogation de la réforme. Malgré les pressions, les enseignants refusent d'être volontaires pour participer aux réunions de formation destinées à les « formater ».

14 syndicats du second degré (SNES FSU, SNEP FSU, SNFOLC, SNETAA FO, SFSDPEP FO, CGT Educ'action, SNEIP CGT, SNALC FGAF, SIES FAEN, SNCL FAEN, CNGA, A&D CFE CGC, SNUEP FSU)

appellent à une manifestation nationale à Paris le samedi 10 Octobre pour l'abrogation de la réforme du collège.

Ils appellent les personnels à se réunir en AG pour préparer la manifestation nationale.

Ils appellent les parents à manifester avec les enseignants.

Ils ont raison !

La FNEC FP FO appelle les personnels de toutes catégories à se réunir dans les écoles, les établissements, les services, à préparer la manifestation nationale pour l'abrogation de la réforme du collège, à y participer massivement. Nous défilerons à Paris pour faire céder la ministre. Le 10 octobre, la ministre doit recevoir les organisations syndicales. Elle doit retirer sa réforme. Si elle ne la retire pas, elle prend la responsabilité d'un conflit majeur.

**Contraindre la ministre à un recul sur la réforme du collège, ce serait une aide considérable pour la satisfaction des revendications urgentes de toutes les catégories de personnels.
Ce serait ouvrir une brèche dans un dispositif d'ensemble.**

La réforme du collège, c'est l'application de la loi de refondation de l'école.

Bloquer la réforme du collège, c'est le moyen pour bloquer cette machine infernale qui est en train de liquider l'école, les statuts nationaux : rythmes scolaires et PEdT, régionalisation de la formation professionnelle et généralisation de l'apprentissage, mutualisation et suppression de services administratifs avec la réforme territoriale, fusions d'universités, blocage et individualisation des salaires...

**Le 10 Octobre, tous à Paris !
13h30, Port Royal en direction du ministère**